

Mardi 20 mai 2025

La réforme de l'apostille et de la légalisation de documents

Stéphane BREZILLON

Ville de Paris
Bureau de l'accompagnement
juridique

François-Xavier BARY

Directeur Général Adjoint du
groupe ADSN
Direction des partenariats, de
l'Europe et de l'International
Directeur de l'ARERT



Sommaire

1

Présentation de la réforme de l'apostille et de la légalisation

4

Le parcours de l'utilisateur depuis le 1^{er} mai 2025 pour une apostille

2

Les actes publics concernés par la réforme de l'apostille et de la légalisation de documents

5

Les étapes pour alimenter la base de signatures publiques du notariat pour toutes les communes

3

La légalisation de documents et la légalisation de signature

La présentation de la réforme de l'apostille et de la légalisation

L'apostille (ou la légalisation de documents) est une procédure d'authentification de la signature de l'autorité ayant délivré le document et permet à un acte public d'être accepté par les autorités étrangères.

Les formalités d'apostille et de légalisation de documents s'effectuent sur un **acte d'état civil, une copie conforme, une légalisation de signature, tout acte public.**

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
AFGHANISTAN	L	L	L	L	L	L	L	L	L
AFRIQUE DU SUD	A	A	A	A	(1)	A	A	L	A
ALBANIE	A	A	A	A	(1)	A	A	L	A
ALGERIE	Da	Da	Da	Da	Da	Da	Da	(6)	L
ALLEMAGNE	Da	Da	Da	Da	Da	Da	Da	Dd	Da
ANDORRE	A	A	A	A	(1)	A	A	L	A
ANGOLA	L	L	L	L	L	L	L	L	L
ANTIGUA ET BARBUDA	A	A	A	A	(1)	A	A	L	A
ARABIE SAOUDITE	A	A	A	A	(1)	A	A	L	A
ARGENTINE	A	A	A	A	(1)	A	A	L	A

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/leg_-tableau_recap_du_droit_conventionnel_-29-07-24_cle8a7531.pdf

La présentation de la réforme de l'apostille et de la légalisation

L'apostille atteste les informations suivantes :

- La véracité de la **signature de l'agent**
- La qualité en laquelle le signataire du document a agi
- Si nécessaire, l'identité du sceau ou le timbre mentionné sur l'acte public

La présentation de la réforme de l'apostille et de la légalisation

Jusqu'au 1^{er} mai 2025, les formalités d'apostille étaient réalisées par les cours d'appel.

Depuis le **1^{er} mai 2025** les apostilles sont confiées aux **notaires**.

La présentation de la réforme de l'apostille et de la légalisation

Jusqu'au 1^{er} septembre 2025, les formalités de légalisation de documents seront réalisées par le Bureau des légalisations au Ministère des Affaires Étrangères.

A partir du 1^{er} septembre 2025, la légalisation de documents sera réalisée par les **notaires**.

La présentation de la réforme de l'apostille et de la légalisation

Bases juridiques :

- **Loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice** : habilitation du Gouvernement à légiférer par ordonnance s'agissant de la simplification et de la modernisation de la délivrance des apostilles et des légalisations et de la délégation de l'accomplissement de ces formalités.
- **Ordonnance n° 2020-192 du 4 mars 2020 portant réforme des modalités de délivrance de la légalisation et de l'apostille** : transfert de compétence aux présidents des conseils régionaux ou interrégionaux des notaires.
- **Décret n° 2021-1205 du 17 septembre 2021 relatif à la légalisation et à l'apostille des actes publics établis par les autorités françaises** : précise les modalités pratiques.



La présentation de la réforme de l'apostille et de la légalisation

Une foire aux questions proposée par l'AMF, le Ministère de la Justice et le Conseil supérieur du notariat

<https://www.amf.asso.fr/documents-reforme-lapostille-la-legalisation-actes-publics-franais-foire-aux-questions/42526>





PJ : 1 Paris, le 4 mars 2025

FOIRE AUX QUESTIONS Réforme de l'apostille et de la légalisation des actes publics français

L'ordonnance n° 2020-192 du 4 mars 2020 portant réforme des modalités de délivrance de la légalisation et de l'apostille, prise sur la base de la loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, a transféré au notariat la compétence pour délivrer les formalités de l'apostille et de la légalisation des actes publics. Elle prévoit également la dématérialisation de la procédure.

Dans cette réforme qui entre en vigueur le 1^{er} mai 2025 pour l'apostille et le 1^{er} septembre 2025 pour la légalisation, les communes sont en première ligne.

Via différents canaux de communication de l'AMF et des préfectures, les communes ont été destinataires d'un courrier co-signé par le président de l'AMF, David Lisnard, la directrice des affaires civiles et du sceau du ministère de la Justice, Valérie Delnaud, et le président du Conseil supérieur du notariat, Bertrand Savouré, les informant de leur rôle dans le cadre de la nouvelle réforme (cf. courrier, ci-joint).

Dans un premier temps, elles doivent désigner un ou plusieurs référents avant le 15 mars 2025. Pour ce faire, un formulaire a été créé par le Conseil Supérieur du notariat (CSN) à cet effet : <https://forms.office.com/e/JvaRPh43rH>.

Par ailleurs, une adresse électronique dédiée permet aux communes de poser toute question relative à la réforme et à l'alimentation de la base : apostille.mairie@notaires.fr. Pour les accompagner au mieux, les services de l'AMF, du ministère de la Justice et le Conseil supérieur du notariat, ont élaboré une foire aux questions ayant vocation à répondre aux principales interrogations des communes. Elle fera l'objet d'une actualisation au gré de nouvelles interrogations.

ATTENTION : Des messages malveillants circulent, invitant les communes à télécharger un document émanant de l'Office notarial de France via un lien frauduleux « d'une adresse électronique en provenance d'un site étranger via orange.fr ».

Il convient de rappeler que seuls les messages provenant de l'adresse « apostille.mairie@notaires.fr » et le formulaire de désignation du référent (<https://forms.office.com/e/JvaRPh43rH>) émanent du CSN.

Il est donc recommandé de bien vérifier l'adresse électronique de l'expéditeur et de ne pas cliquer sur un lien qui vous semblerait douteux.

Le CSN demeure disponible en cas de doute à cet égard.

Les actes publics concernés par la réforme de l'apostille et de la légalisation de documents

Les formalités d'apostille et de légalisation de documents s'effectuent sur un **acte d'état civil, une copie conforme, une légalisation de signature, tout acte public.**

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
AFGHANISTAN	L	L	L	L	L	L	L	L	L
AFRIQUE DU SUD	A	A	A	A	(1)	A	A	L	A
ALBANIE	A	A	A	A	(1)	A	A	L	A
ALGERIE	Da	Da	Da	Da	Da	Da	Da	(6)	L
ALLEMAGNE	Da	Da	Da	Da	Da	Da	Da	Dd	Da
ANDORRE	A	A	A	A	(1)	A	A	L	A
ANGOLA	L	L	L	L	L	L	L	L	L
ANTIGUA ET BARBUDA	A	A	A	A	(1)	A	A	L	A
ARABIE SAOUDITE	A	A	A	A	(1)	A	A	L	A
ARGENTINE	A	A	A	A	(1)	A	A	L	A

https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/leg_-_tableau_recap_du_droit_conventionnel_-_29-07-24_cle8a7531.pdf

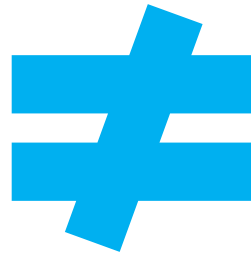
La légalisation de documents et la légalisation de signature

La légalisation de documents

=

Une procédure d'authentification
préalable de la signature de l'autorité
ayant délivré le document.

Une procédure réalisée actuellement
(et ce, jusqu'au 30 août 2025) par le
Bureau des légalisations du MEAE.



La légalisation de signature

(ou certification matérielle de signature)

=

C'est une authentification de la signature
de l'utilisateur sur un document privé.

Une procédure réalisée dans les mairies.

Toutes les communes sont concernées par l'alimentation de la base des données publiques du notariat

Toutes les communes délivrent :

- Délivrent des copies ou des extraits d'actes d'état civil,
- Certifient des copies conformes,
- Légalisent des signatures.

Donc toutes les communes doivent déposer sur la base de signatures publiques du notariat les informations et les spécimens de signature des signataires de ces documents.



Élus et agents (par délégation de votre maire)

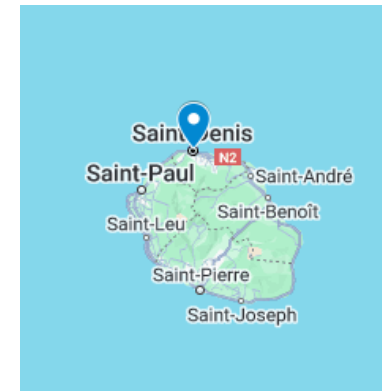
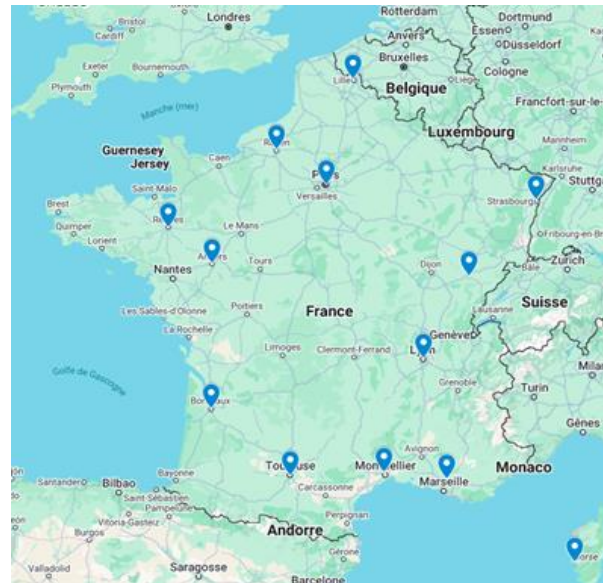
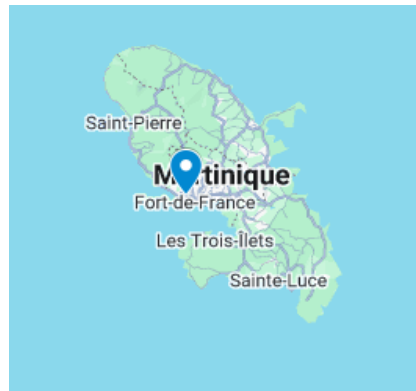
Toutes les communes sont concernées par l'alimentation de la base des données publiques du notariat

Les communes de plus de 3500 habitants ont l'obligation par le décret du 17 septembre 2021 d'alimenter la base de signatures publiques du notariat destinée à accomplir les formalités d'apostille et de légalisation.

Mais l'ensemble des communes, donc **également les communes de moins de 3500 habitants**, doivent contribuer rapidement à l'alimentation de la base de signature pour l'e-apostille.

Le parcours de l'utilisateur depuis le 1^{er} mai 2025 pour une apostille

Depuis le 1^{er} mai 2025 l'utilisateur, souhaitant une apostille sur son acte d'état civil, sa copie conforme ou sa légalisation de signature, se présente dans un des 15 Centres d'apostille et de légalisation.



[Annuaire et carte des 15 Conseils régionaux ou Chambres interdépartementales](#)

Le parcours de l'utilisateur depuis le 1^{er} mai 2025 pour une apostille

Le notariat consulte alors la base de signatures publiques du notariat.

Si l'information du signataire de l'acte d'état civil, de la copie conforme ou la légalisation de signature n'est pas dans la base de signatures publiques du notariat, il y a des risques que la demande d'e-apostille soit rejetée.

Les étapes pour alimenter la base de signatures publiques du notariat pour toutes les communes

1. **Remplir le formulaire** de désignation du référent « e-apostille » dans la commune, mis à disposition par le Conseil supérieur du notariat : <https://forms.office.com/e/JvaRPh43rH>.
2. **Réception d'un mail d'activation** qui vous permettra d'être sur la page d'accueil de la base de données publiques du notariat.
3. **Sélectionner l'onglet "ProConnect"**
4. **Créer son compte "ProConnect"**
5. **Alimenter la base de données publiques du notariat** avec les informations et spécimens de signature des élus et agents signataires dans votre commune des copies ou extraits d'actes d'état civil, des copies conformes et des légalisations de signature.

La désignation d'un référent pour la base des images de signatures publiques



Référents pour la base des images de signatures publiques

Nous vous remercions de bien vouloir saisir les données du ou des référent(s) de votre commune. Ces informations sont préalables à l'alimentation de la base de signatures publiques. Si vous désignez plusieurs référents, il vous suffit de relancer le formulaire autant de fois que souhaité en cliquant sur "envoyer une autre réponse".
Le Conseil supérieur du notariat vous remercie pour votre collaboration.

* Obligatoire

1. La commune a plus de 3500 habitants *

☒ Oui

☐ Non

2. Nom de la commune *

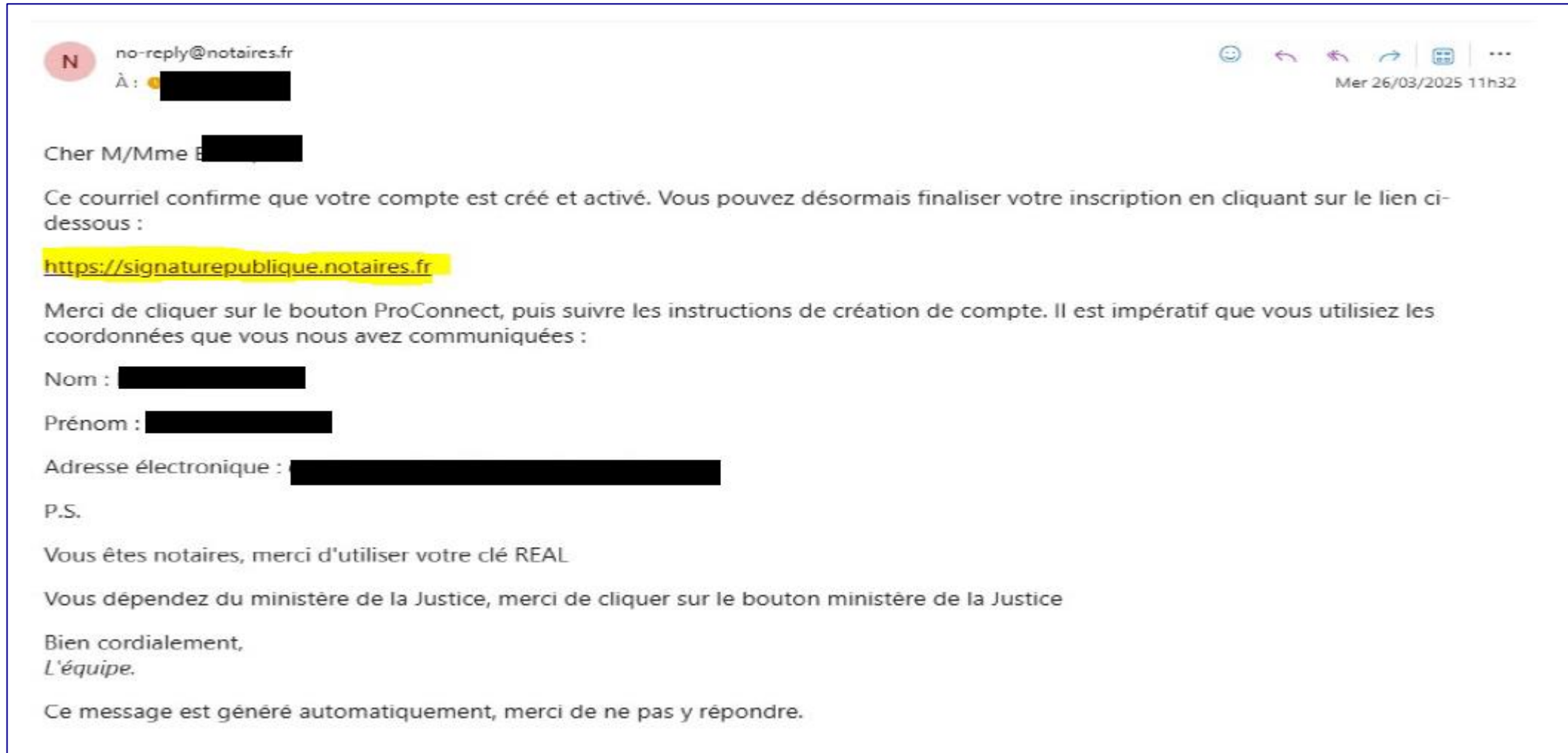
Entrez votre réponse

3. Numéro INSEE de la commune *

Le numéro INSEE contient au maximum 5 caractères

Veuillez entrer au maximum 5 caractères

Réception d'un mail d'activation



BIENVENUE SUR LE PORTAIL
BASE DES SIGNATURES

  eAPOSTILLE & eLÉGISLATION

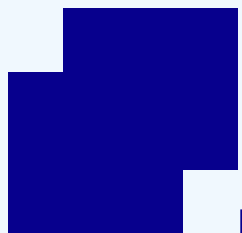
Nom d'utilisateur ou courriel

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Or sign in with

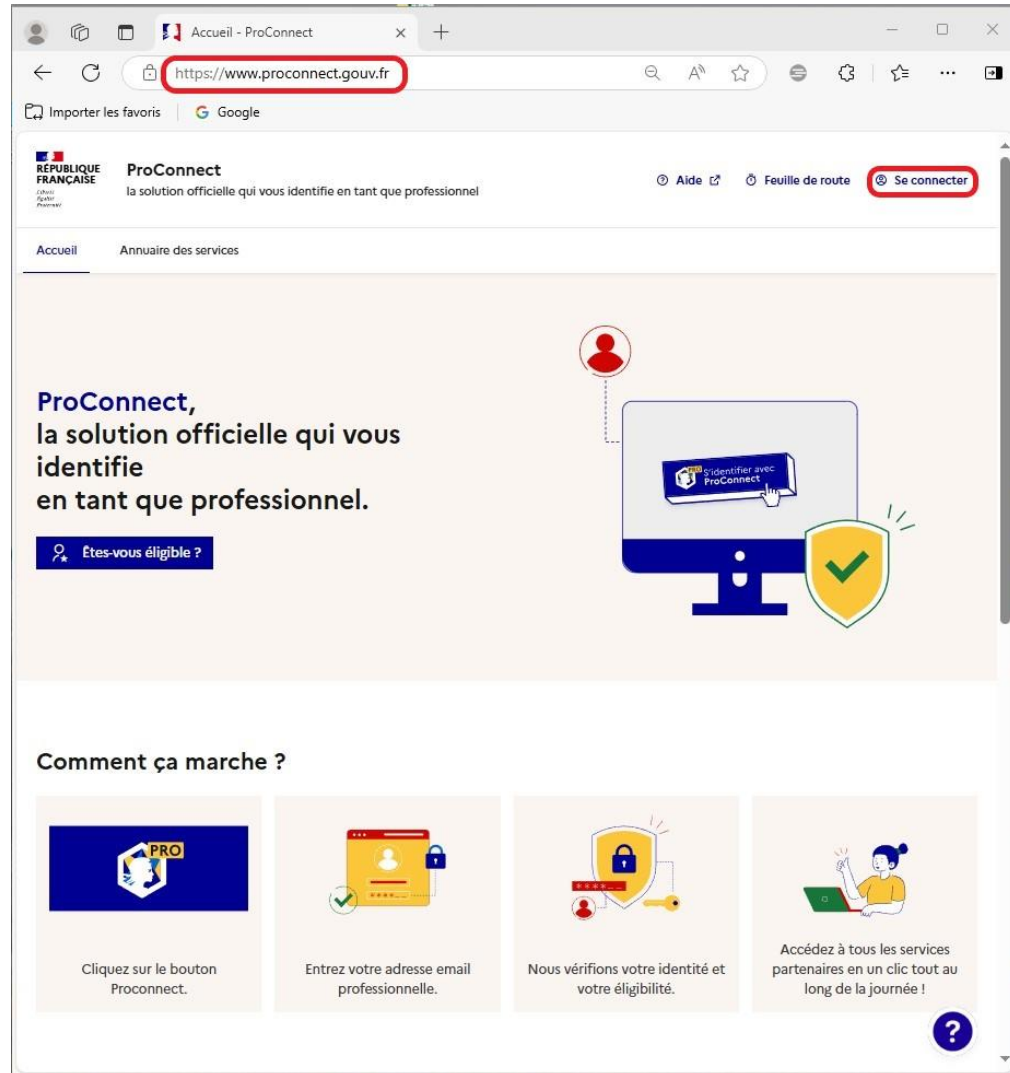
 S'identifier avec
ProConnect



La création d'un compte Proconnect



La création d'un compte ProConnect



Pour se créer un compte ProConnect,
il faut aller sur le site

<https://proconnect.gouv.fr>

et cliquer sur « Se connecter »

La création d'un compte ProConnect

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ProConnect
la solution officielle qui vous identifie en tant que professionnel.

Saisir son email professionnel et cliquer sur « Continuer »

Se connecter à la page d'accueil ProConnect

① Avec ProConnect, connectez-vous aux sites de l'administration, en une fois, avec un seul compte !

Email professionnel
Format attendu : nom@domaine.fr

██████████@paris.fr

Continuer

 Pour les membres des établissements de l'Enseignement supérieur et de la recherche raccordés à RENATER

Continuer avec FÉDÉRATION Éducation-Recherche

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ProConnect
la solution officielle qui vous identifie en tant que professionnel.

Choisir son mot de passe. Une fois tous les critères respectés, ceux-ci passent au vert.

Choisir votre mot de passe

vlad-corneliv.estoup@paris.fr ↩

Mot de passe
Choisissez un mot de passe sécurisé ☐ Afficher

Votre mot de passe doit contenir :

- ✓ 10 caractères minimum
- ✓ 1 caractère spécial minimum
- ✓ 1 chiffre minimum
- ✓ 1 lettre minuscule minimum
- ✓ 1 lettre majuscule minimum

Votre mot de passe doit contenir :

- 10 caractères minimum
- 1 caractère spécial minimum
- 1 chiffre minimum
- 1 lettre minuscule minimum
- 1 lettre majuscule minimum

Alternativement, votre mot de passe peut être une phrase secrète et doit contenir :

- 20 caractères minimum

Valider

ou

Recevoir un lien d'identification

↩ retour



La création d'un compte ProConnect



Liberté
Égalité
Fraternité

Un code de vérification est envoyé à notre adresse email professionnelle, saisir ce code.

ProConnect
la solution officielle qui vous identifie en tant que professionnel.

Confirmer votre adresse

 Un code de vérification a été envoyé à [redacted]@paris.fr.

Vérifiez vos emails et insérez le code à 10 chiffres.

Code de confirmation

Valider

Recevoir un nouvel email (disponible dans 29:52)

[Vous ne recevez rien ? Consulter la page d'aide](#) ⓘ

[↩ retour](#)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté



Liberté
Égalité
Fraternité

Renseigner les informations et « valider »

ProConnect
la solution officielle qui vous identifie en tant que professionnel.

Renseigner son identité

Ces informations nous permettent d'authentifier votre compte.

Les champs notés * sont obligatoires.

Prénom *

Nom *

Numéro de téléphone professionnel

Il pourra faciliter l'utilisation de nos services (assistance, demandes de précisions).

Profession ou rôle au sein de votre organisation *

Valider

[↩ retour](#)



L'inscription du référent dans la Base des Images de Signatures en quelques points

- **Quand** : Maintenant ! Le lancement du service est le 1^{Er} mai 2025.
- **Où** : <https://forms.office.com/e/JvaRPh43rH>
- **Des consignes** :
 - une **adresse mail par personne**, pas d'utilisation d'adresses génériques ou communes à plusieurs personnes
 - Le référent peu soit créer tous les signataires, soit les déclarer et ce sont eux qui importeront leurs images de signature et de sceau dans le portail.
- **Des questions ?**
 - apostille.mairie@notaires.fr
 - Une FAQ éditée par la DACS, le CSN et l'AMF
- **RGPD ?**
 - C'est le conseil supérieur du notariat qui est responsable de traitement
- **Comment se connecter à la base des signatures publiques** : Comment se connecter ? Avec ProConnect :
 - <https://proconnect.crisp.help/fr/article/utiliser-proconnect-au-sein-dune-collectivite-ou-dune-mairie-1mobnb6/>

L'apostille atteste les informations suivantes

- La véracité de la **signature de l'agent**
- La qualité en laquelle le signataire du document a agi
- Si nécessaire, l'identité du sceau ou le timbre mentionné sur l'acte public

BIENVENUE SUR LE PORTAIL BASE DES SIGNATURES



eAPOSTILLE & eLÉGALISATION

Nom d'utilisateur ou courriel

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Connexion

Or sign in with

Mieux ?



S'identifier avec
ProConnect

©ADSN

Courrier - Apostille - Outlook x Design sans titre - Vidéo x Accueil x

base-signatures-partenaires-formation.real.notaires.fr/accueil

ADSN

DEMARTIGUES Martine
Administrateur

Accueil Profils signataires v Autorité signataire v Administration v

Accueil

Bienvenue sur le portail de la base des signatures

Que voulez-vous faire ?



Gérer
les autorités signataires



Gérer
les profils des signataires

Aide

Création d'un utilisateur

[Accueil](#)
[Profils signataires](#)
[Autorité signataire](#)
[Administration](#)

[Accueil](#) > [Créer un utilisateur](#)

[Gestion des comptes utilisateurs](#)
[Créer un utilisateur](#)

CRÉER UN UTILISATEUR

Coordonnées

Civilité (facultatif) ▼

Nom

Prénom(s)

Email

Téléphone (facultatif)

Nom d'usage (facultatif)

Identifiant (facultatif)

RÔLES UTILISATEUR & PROFIL(S) DE SIGNATURE

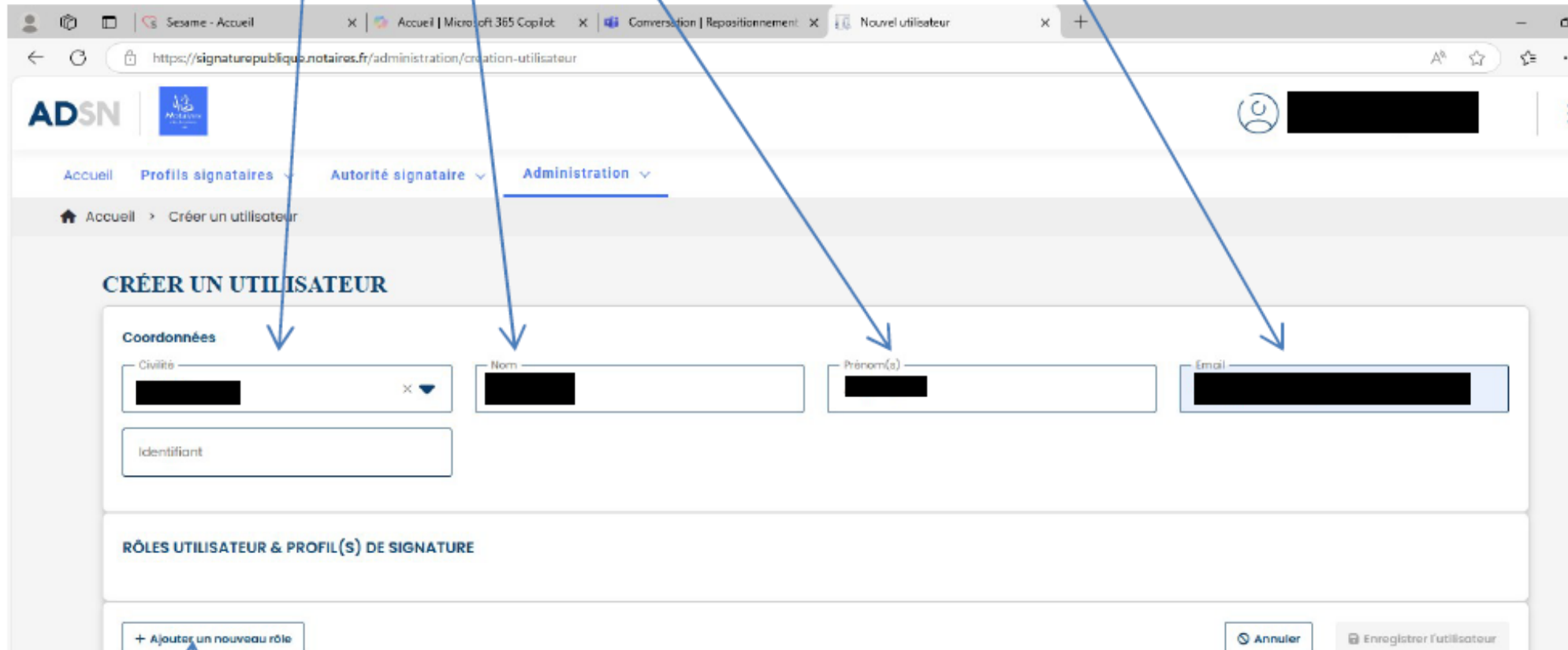
+ Ajouter un nouveau rôle

Annuler

Enregistrer l'utilisateur

Création d'un utilisateur

Remplir les champs civilité, nom, prénom, adresse mail professionnel



The screenshot shows the 'Créer un utilisateur' (Create user) page in the ADSN administration interface. The page title is 'CRÉER UN UTILISATEUR'. Below the title, there is a section labeled 'Coordonnées' (Coordinates) containing four input fields: 'Civilité' (with a dropdown arrow), 'Nom', 'Prénom(s)', and 'Email'. Arrows from the text above point to each of these four fields. Below the 'Coordonnées' section is an 'Identifiant' (Identifier) field. Further down is a section titled 'RÔLES UTILISATEUR & PROFIL(S) DE SIGNATURE'. At the bottom of the form, there are three buttons: '+ Ajouter un nouveau rôle', 'Annuler', and 'Enregistrer l'utilisateur'.

Création d'un utilisateur

ADSN 

 **BARY François-Xavier** 
Administrateur



[Accueil](#) [Profils signataires](#) [Autorité signataire](#) [Administration](#)

[Accueil](#) > [Créer un utilisateur](#)

CRÉER UN UTILISATEUR

Coordonnées

Civilité
Monsieur × ▼

Nom
DUPONT

Prénom(s)
Jean

Email
jdupont@mairie.fr

Identifiant

RÔLES UTILISATEUR & PROFIL(S) DE SIGNATURE

+ Ajouter un nouveau rôle

 Annuler

 Enregistrer l'utilisateur



À propos

- Mentions légales
- Politique de confidentialité

Contact

- serviceclient@adsn.fr
- Aide
- Site développé par l'ADSN



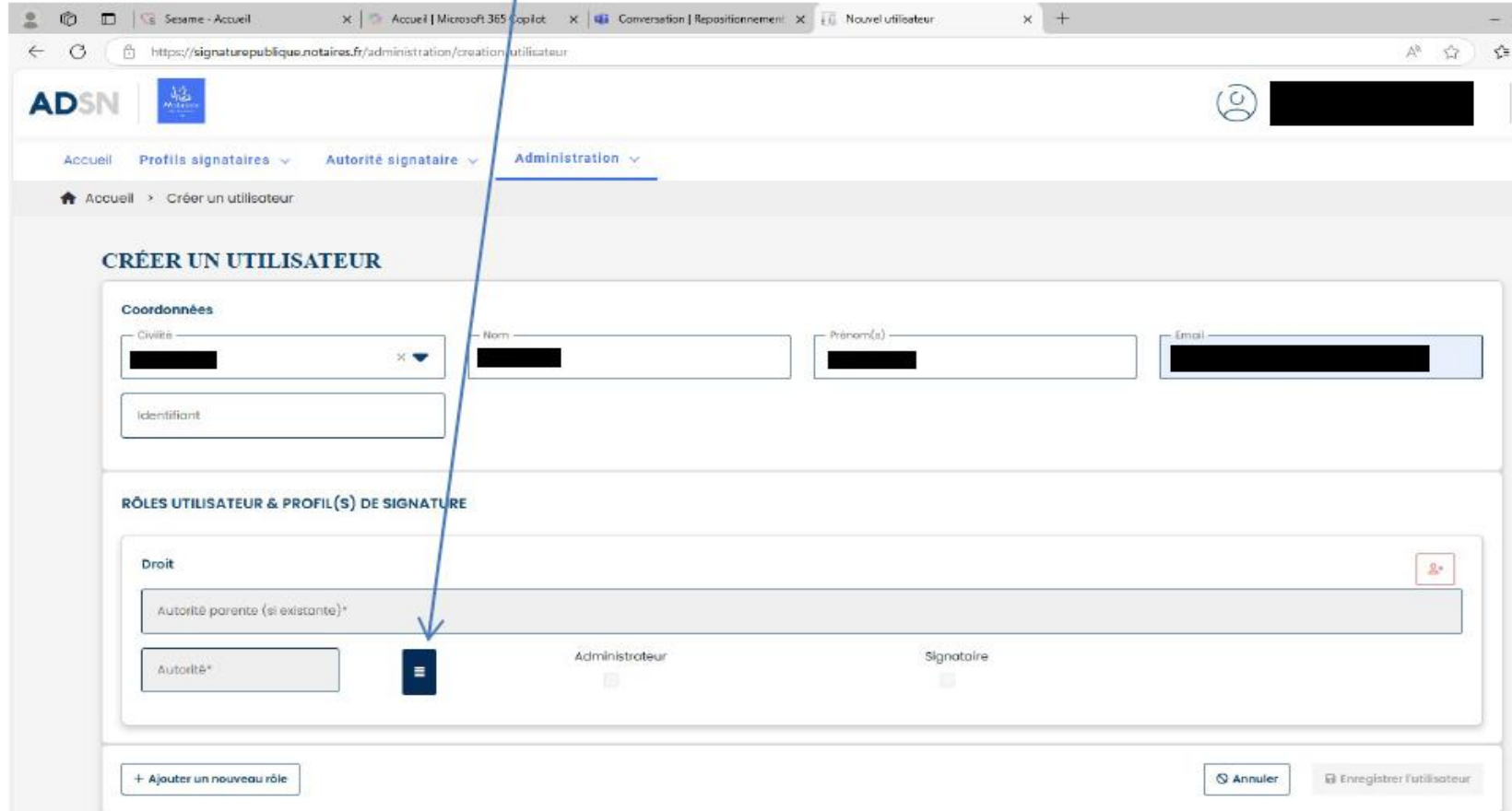
Ce document est confidentiel. Toute diffusion totale ou partielle de ce document pourra engager la responsabilité de l'auteur de cette diffusion.

CONFIDENTIEL

30

Création d'un utilisateur

Cliquer sur le carré avec les 3 lignes



The screenshot shows the 'Créer un utilisateur' page in the ADSN application. The page is divided into two main sections: 'Coordonnées' and 'RÔLES UTILISATEUR & PROFIL(S) DE SIGNATURE'.

Coordonnées:

- Civilité:** A dropdown menu with a red 'x' icon.
- Nom:** A text input field.
- Prénom(s):** A text input field.
- Email:** A text input field.
- Identifiant:** A text input field.

RÔLES UTILISATEUR & PROFIL(S) DE SIGNATURE:

- Droit:** A section containing:
 - Autorité parente (si existante)*:** A text input field.
 - Autorité*:** A text input field.
- Administrateur:** A checkbox.
- Signataire:** A checkbox.

A blue arrow points to a small square button with three horizontal lines, located below the 'Autorité*' field. This button is used to add or manage roles.

At the bottom of the form, there are three buttons: '+ Ajouter un nouveau rôle', 'Annuler', and 'Enregistrer l'utilisateur'.

Création d'un utilisateur

ADSN

Accueil

Profils signataires

Autorité signataire

Accueil

Créer un utilisateur

CRÉER UN UTILISATEUR

Coordonnées

Civilité

Monsieur

Identifiant

RÔLES UTILISATEUR & PROFIL(S) DE SIGNATURE

Droit

Autorité parente (si existante)*

Autorité*

+ Ajouter un nouveau rôle

AUTORITÉS SIGNATAIRES

Rechercher une autorité

mevra

Rechercher

Annuler

Création d'un utilisateur

Accueil

Profils signataires

Autorité signataire

Accueil

Créer un utilisateur

CRÉER UN UTILISATEUR

Coordonnées

Civilité

Monsieur

Identifiant

RÔLES UTILISATEUR & PROFIL(S) DE SIGNATURE

Droit

Autorité parente (si existante)*

Autorité*

+ Ajouter un nouveau rôle

AUTORITÉS SIGNATAIRES

Rechercher une autorité

meyra

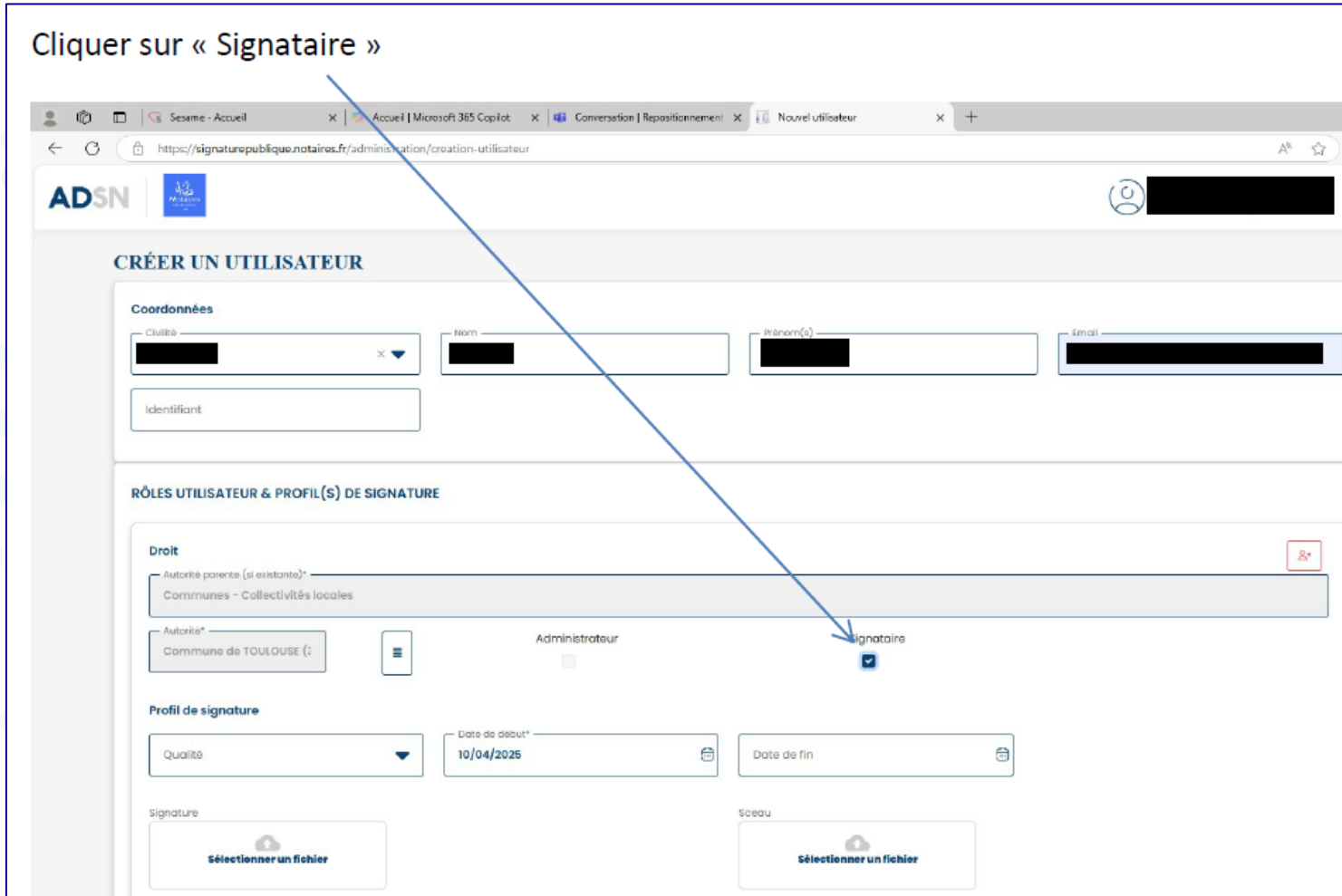
Rechercher

Commune de meyrargues

Annuler

Création d'un utilisateur

Cliquer sur « Signataire »



The screenshot shows the 'CRÉER UN UTILISATEUR' page on the ADSN website. The browser tabs include 'Sesame - Accueil', 'Accueil | Microsoft 365 Copilot', 'Conversation | Repositionnement', and 'Nouvel utilisateur'. The URL is 'https://signaturepublique.notaires.fr/administration/creation-utilisateur'. The page has a header with the ADSN logo and a user profile icon. The main content is divided into two sections: 'COORDONNÉES' and 'RÔLES UTILISATEUR & PROFIL(S) DE SIGNATURE'. The 'COORDONNÉES' section contains fields for 'Qualité', 'Nom', 'Prénom(s)', 'Email', and 'Identifiant'. The 'RÔLES UTILISATEUR & PROFIL(S) DE SIGNATURE' section contains a 'Droit' section with a dropdown for 'Autorité parente (si existante)*' (set to 'Communes - Collectivités locales') and a table of roles. The 'Signataire' role is checked. Below this is the 'Profil de signature' section with fields for 'Qualité', 'Date de début*' (set to '10/04/2025'), and 'Date de fin'. At the bottom are two buttons: 'Signature' and 'Sceau', both with a 'Sélectionner un fichier' label.

COORDONNÉES

Qualité x

Nom

Prénom(s)

Email

Identifiant

RÔLES UTILISATEUR & PROFIL(S) DE SIGNATURE

Droit

Autorité parente (si existante)*

Autorité*

Rôle	Statut
Administrateur	☐
Signataire	☒

Profil de signature

Qualité

Date de début*

Date de fin

Signature

Sceau

Création d'un utilisateur

Sélectionner la qualité, remplir la date d'entrée en tant qu'OEC

Clubs

Madame

Identifiant

Nom

Prénom(s)

Email

RÔLES UTILISATEUR & PROFIL(S) DE SIGNATURE

Droit

Autorité parentale (si existante)*

Communes - Collectivités locales

Autorité*

Commune de TOULOUSE (1)

Administrateur

Signataire

Profil de signature

Adjoint administratif faisant fonction

Adjoint au Maire (OEC ou délég.)

Agent municipal (délég. OEC)

Agent municipal (délég.)

Ambassadeur

Avocat aux conseils

Commissaire de justice

Date de début*

10/04/2025

Date de fin

Sélectionner un fichier

Annuler

Enregistrer l'utilisateur

Aide

Laisser la case « date de fin » vide

Création d'un utilisateur

ADSN  BARY François-Xavier Administrateur

Monsieur x ▼ DUPONT Jean jdupont@marie.fr

Identifiant

RÔLES UTILISATEUR & PROFIL(S) DE SIGNATURE

Droit

Autorité parente (si existante)* Communes - Collectivités locales

Autorité* Commune de meyrargues

Administrateur ☐ Signataire ☒

Profil de signature

Qualité Maire

Date de début* 09/04/2025

Date de fin

Signature

Sélectionner un fichier

Sceau

Sélectionner un fichier

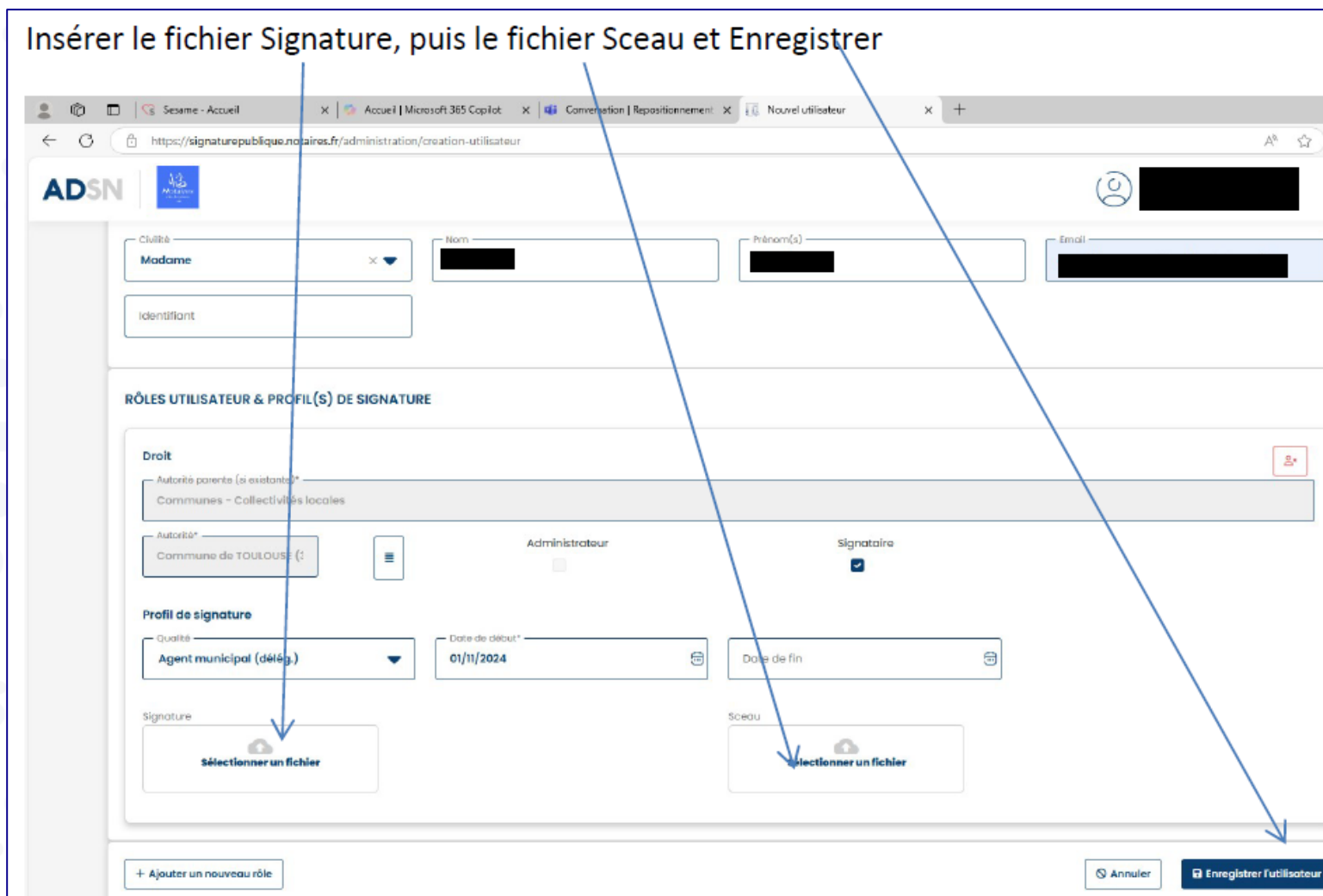
+ Ajouter un nouveau rôle

Annuler Enregistrer l'utilisateur

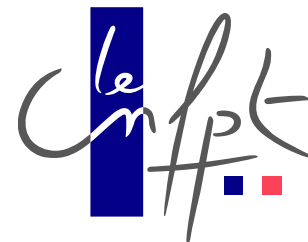
Soit vous disposez des images et vous les ajoutez, soit vous enregistrez et le signataire devra finaliser lui-même après s'être identifier avec ProConnect.

Création d'un utilisateur

Insérer le fichier Signature, puis le fichier Sceau et Enregistrer



The screenshot shows the 'Nouvel utilisateur' (New user) form in the ADSN system. The form includes fields for 'Civilité' (set to 'Madame'), 'Nom', 'Prénom(s)', and 'Email'. Below these is the 'RÔLES UTILISATEUR & PROFIL(S) DE SIGNATURE' section. In this section, the 'Droit' (Rights) are set to 'Communes - Collectivités locales'. Under 'Autorité*' (Authority*), 'Commune de TOULOUSE (*)' is selected. The 'Profil de signature' (Signature profile) section shows 'Qualité' (Quality) set to 'Agent municipal (délég.)', 'Date de début*' (Start date) as '01/11/2024', and 'Date de fin' (End date) as empty. At the bottom of this section, there are two file upload buttons: 'Signature' and 'Sceau' (Seal), both labeled 'Sélectionner un fichier' (Select a file). Blue arrows point from the text 'Insérer le fichier Signature, puis le fichier Sceau et Enregistrer' to these two buttons and the 'Enregistrer l'utilisateur' (Save user) button at the bottom right.



Merci à tous·tes de votre attention !

La réforme de l'apostille et de la légalisation de documents

Stéphane BREZILLON
Ville de Paris
Bureau de l'accompagnement
juridique

François-Xavier BARY
Directeur Général Adjoint du
groupe ADSN
Direction des partenariats, de
l'Europe et de l'International
Directeur de l'ARERT





WEBINAIRE

13:30 CITOYENNETÉ

Un éclairage sur les sujets en matière de démocratie et de citoyenneté :

- actualités juridiques
- services à la population
- réglementation
- état civil
- élections
- funéraire

